

DIRECTION Administration - Rédaction 10, Rue Bertin, 10 MOULINS

LE PROGRES

DE L'ALLIER, DE LA NIÈVRE ET DE SAONE-ET-LOIRE

ABONNEMENTS : Allier et limitrophes : 3 mois. 20 fr. ; 6 mois. 36 fr. ; 1 an. 68 fr.

25 Centimes

PUBLICITE AGENCE HAVAS 37, Place d'Allier, MOULINS

La Chambre sera saisie aujourd'hui des projets gouvernementaux

Au meeting du Vélodrome d'Hiver M. Blum a fait une nouvelle déclaration ministérielle au peuple

Paris, 8 juin. — La Chambre siégera demain après-midi, à 16 heures. A l'ouverture, le gouvernement déposera les projets de loi annoncés samedi par le président du Conseil et en demandera la discussion d'urgence.

présence de Mme Lacore, sous-secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance ; MM. Léon Blum, président du Conseil ; Paul Faure, ministre d'Etat ; Vincent Auriol, ministre des Finances ; Marius Moutet, ministre des Colonies ; Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste, etc...

L'accord réalisé entre la C.G.T. et la C.G.P.F. constitue une solution officielle de l'ensemble des conflits sociaux

Hier on notait de nouvelles grèves mais aussi de nombreuses reprises de travail



La grève dans les usines de la banlieue parisienne. — Dans une usine d'accessoires automobiles, les grévistes ont organisé une course originale.

Les termes de l'accord conclu hier soir

Paris, 8 juin. — Les délégués de la Confédération Générale de la Production Française et de la Confédération Générale du Travail, réunis hier soir, à l'hôtel Matignon, sous la présidence de M. Léon Blum, en présence du ministre de l'Intérieur, ont conclu l'accord suivant après arbitrage du Gouvernement :

Art. 1. — La délégalation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail. Art. 2. — Ces contrats devront comprendre notamment les articles 3 et 5 ci-après :

Art. 3. — L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion ainsi que le droit pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel constitué en vertu du Livre 3 du Code du Travail.

Art. 4. — Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 23 mai 1936 seront, du jour de la reprise du travail, réajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés, le total des salaires dans chaque établissement de plus de 12 %.

Art. 5. — Les salaires des ouvriers et employés seront réajustés ci-dessus définis. Toutefois, ces augmentations resteront acquises pour leur partie excédant le dit réajustement.

Art. 6. — La délégalation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail. Art. 7. — La délégalation confédérale ouvrière demandera aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que les directions des établissements



La grève dans les grands magasins parisiens. — Un groupe de vendeuses

auront accepté l'accord général intervenu et dès que les pourparlers relatifs à son application auront été engagés entre les directions et le personnel des établissements.

Vers l'apaisement

Paris, 8 juin. — Dans les milieux ouvriers, à la Bourse du Travail, comme à la C. G. T., on fait preuve ce matin d'un optimisme joyeux. Les représentants des syndicats et des grandes fédérations discutent et commentent favorablement l'accord intervenu.

Art. 5. — En dehors des cas particuliers déjà réglés par la loi dans chaque établissement comportant plus de dix ouvriers, après accord entre organisations syndicales ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux titulaires ou plusieurs délégués ouvriers, titulaires ou suppléants nécessaires pour maintenir une relation normale entre les appointements des employés et les salaires.

Art. 6. — La délégalation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail. Art. 7. — La délégalation confédérale ouvrière demandera aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que les directions des établissements

UNE CONFERENCE EN VUE DE LA REPRISE DU TRAVAIL PAR LES TERRASSIERS

Paris, 8 juin. — Au cours d'une réunion, tenue au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Raoul Aubaud, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, assisté de M. Villey, préfet de la Seine, et des représentants mandatés de la Chambre syndicale des Travaux publics et privés de Paris et de la région parisienne, et ceux du syndicat général des terrassiers de Seine et de Seine-et-Oise, un projet de contrat a été établi, réglant les travaux publics de la Seine.



La grève dans les grands magasins parisiens. — Un groupe de vendeuses

Art. 6. — La délégalation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail. Art. 7. — La délégalation confédérale ouvrière demandera aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que les directions des établissements

M. VINCENT-AURIOL A EU DES ENTRETIENS AVEC LES DELEGUES DES EMPLOYES DE BANQUE ET DES BANQUIERS

Paris, 8 juin. — M. Vincent-Auriol, ministre des Finances, a reçu, tard dans la soirée d'hier, une délégation de la Chambre syndicale des employés de banque et de bourse, conduite par M. Georges Buisson, secrétaire adjoint de la C. G. T.

UN DISCOURS RADIODIFFUSE DE M. JOUHAUX

Paris, 8 juin. — M. Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., a prononcé une allocution qui a été radiodiffusée par Radio P.-T.-T. Il dit notamment : La victoire obtenue dans la nuit de dimanche à lundi pour les revendications ouvrières, consacre le début d'une ère nouvelle.

Les résultats des élections provinciales belges

Le vainqueur de la journée est le Rex mais les communistes et les frontistes ont gagné beaucoup de sièges

M. VAN ZEELAND EST CHARGÉ DE CONSTITUER LE MINISTÈRE

Bruxelles, 8 juin. — Voici les résultats complets des élections provinciales, pour l'ensemble du Royaume, 696 sièges de conseillers provinciaux étaient à pourvoir. Catholiques, 224 ; pertes, 94 sièges ; libéraux, 89 ; pertes, 6 sièges ; socialistes, 221 ; pertes, 20 sièges ; frontistes, 30 ; gains, 19 sièges ; communistes, 27 ; gains, 20 ; rexistes, 78 ; gains, 78 ; parti populaire, 3 ; gains, 1 ; parti belge, 2 ; gains, 2 ; catholiques indép., 2 ; gains, 2 sièges.

LE NOMBRE DES VOIX

Voici maintenant les résultats globaux en ce qui concerne le nombre des voix : Catholiques, 668.278 voix ; libéraux, 322.841 ; socialistes, 750.289 ; frontistes, 176.869 ; communistes, 138.791 ; rexistes, 280.625.

LE RESULTAT PAR PROVINCES

A Anvers, la majorité catholique-frontiste est renversée ; A Liège, la majorité libérale-socialiste est renversée et les socialistes devront faire appel aux communistes pour constituer la nouvelle majorité.

M. Vandervelde ayant échoué le Roi fait appel à M. Van Zeeland

Bruxelles, 8 juin. — Les leaders catholiques ont refusé ce matin de collaborer au gouvernement de M. Vandervelde. Le leader socialiste a immédiatement prévenu le roi de son échec. On pense que le souverain fera appeler de nouveau M. Van Zeeland.

La Quotidienne

S'agissait-ce des déceptions qu'il vient d'éprouver au côté de ses amis, qui amènent aujourd'hui M. Blum à se montrer plus juste envers ceux qu'il a combattu ?

de pouvoirs indéfinis et indéterminés. Nous n'appliquerons pas une seule mesure que les deux Chambres n'aient explicitement et formellement votée, mais nous vous demandons, pour une nécessité qui ne peut pas vous échapper, de nous laisser, par une délégation assez large, le choix des modes et des moyens d'exécution.

En Chine

L'ORGANISATION DE LA RESISTANCE AU JAPON DE CARTE TOUT DANGER DE GUERRE CIVILE Canton, 8 juin. — Le général Lung Chün Yen, qui commande les armées du salut national anti-japonaises a confirmé aujourd'hui qu'une partie des troupes du Kouang Si était déjà entrée dans la province de Hounan, mais il a tourné en ridicule les suggestions selon lesquelles cette marche vers le nord signifierait une guerre civile.

Il a déclaré que le gouvernement du Hounan avait invité les troupes du sud à venir dans la province pour une campagne préliminaire anti-japonaise. Il a ajouté qu'il espérait que le général Tchang Kai Chek modifierait prochainement sa politique vis-à-vis du Japon.

Le match d'athlétisme Paris-Provence

Paris, 8 juin. — M. Joushaux, secrétaire général de la C.G.T., a prononcé une allocution qui a été radiodiffusée par Radio P.-T.-T. Il dit notamment : La victoire obtenue dans la nuit de dimanche à lundi pour les revendications ouvrières, consacre le début d'une ère nouvelle.



L'arrivée du 100 mètres gagné par Lecacheur (à droite).



M. VINCENT-AURIOL Ministre des Finances

La réunion du Vélodrome d'Hiver

L'IMMENSE VEU D'HIVER N'A PU CONTENIR TOUTE LA FOULE VENUE ENTENDRE M. LEON BLUM Paris, 8 juin. — Ainsi que nous l'avons déjà brièvement relaté, le Comité de coordination des partis socialistes et communiste avait organisé hier soir, au Palais des Sports, une manifestation pour célébrer l'accession au pouvoir du gouvernement de Front Populaire, et pour permettre à M. Léon Blum, Président du Conseil, de faire une déclaration ministérielle au peuple de Paris.

Une foule incommensurable, impossible à évaluer, participait à cette fête à laquelle le cadre pourtant spacieux du Vélodrome d'Hiver ne suffisait pas malgré sa contenance de 30.000 places.



La grève « sur le tas ». — Dans un chantier de la région parisienne